L’accueil de loisirs au centre social, cet été :

Bonjour,

Voici les éléments nécessaires pour vous informer des décisions que le centre social a prise pour les inscriptions des enfants cet été à l’accueil de loisirs.

Les directeurs de l’été :

Marc sera en charge des semaines 1/2/3, Alexandre :4/5/6, et Morgane 7 et 8.

***Suite aux mesures du protocole sanitaire d’accueil*** :

Nous envisageons d’avoir un taux d’encadrement de 1 animateur pour 5 enfants pour les 3/6 ans et 1 pour 6 /7 pour les plus de 6 ans. Nous limiterons à **50 enfants** par jour notre capacité d’accueil.

 Les familles devront inscrire leurs enfants **1 semaine avant,** (vendredi 12h au plus tard).

Afin de permettre à toutes les familles une possibilité de garde, **l’inscription sur la semaine complète ne sera pas possible, seulement 3 jours maxi sur les 5. Néanmoins, une liste d’attente sera mise en place chaque semaine et sera consultée si des places restent libres.**

**Début des inscriptions mardi 16 juin.**

Modalités d’inscriptions :

* **Par téléphone**
	+ Tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 12h
* **Au centre social :**
	+ Les mardis et jeudis de 16h à 18h

Sortie des plannings :

Lundi 15 juin.

Les sorties piscines n’ayant (pour l’instant) pas lieu, elles seront remplacées par des balades sur la demi-journée à organiser par les animateurs.

 Nous attendons confirmation après le 22 juin.

Les sorties du vendredi seraient limitées à 25 enfants (capacité par bus), mais nous attendons les décisions ministérielles pour savoir si ce nombre peut être augmenté.

Un seul mini camps sera mis en place, durant la semaine du 20 au 24 juillet probablement à St Bonnet le Château avec des enfants de 7 /11 ans.

L’accueil des enfants se fera par l’entrée du préau, aucun parent non autorisé ne pourra entrer dans le centre social.

Nous sommes bien conscients des nombreux désagréments que ces modalités peuvent poser, mais nous avons essayé d’être le plus en cohérence avec les mesures sanitaires demandées et les valeurs que nous défendons.

Les directeurs de l’ACM, Morgane, Alexandre et Marc.